

# Roaming : nouvelle offensive de Bruxelles contre les opérateurs mobiles

Les opérateurs mobiles ont encore du souci à se faire. Après avoir réussi à imposer, après une lutte de plusieurs années, une baisse des tarifs du roaming, la Commission européenne veut maintenant revoir le système de facturation des appels passés à l'étranger.

Aujourd'hui, c'est la règle de la minute entamée qui est en place. Traduction : si je téléphone 20 secondes, je paye une minute, si je téléphone 1 minutes 10, je paye 2 minutes et ainsi de suite... Un moyen pour les opérateurs d'arrondir largement les factures.

Dans un communiqué publié ce jeudi, la Commission se dit « *préoccupée par le fait que les consommateurs sont facturés pour chaque minute d'appel entamée au lieu d'être facturés sur la durée réelle de l'appel en itinérance* ».

Bruxelles chiffre la différence entre le temps de communication facturé et celui réellement utilisé à environ 20%. « *Il est important de comprendre la moyenne réelle facturée aux consommateurs* », poursuit la Commission qui « *prendra ce sujet en considération lors de la préparation de son rapport de fin d'année* ».

Et ce n'est pas tout. Viviane Reding, la redoutée commissaire chargée des télécoms, a déjà prévenu qu'elle pourrait s'attaquer aux tarifs des SMS et des transferts de données sur les téléphones portables à l'étranger. « *Je reste préoccupée par les prix des SMS ou des services de téléchargement ou de transmission de données en itinérance. Nous surveillerons de près les développements dans ces domaines et nous y répondrons de manière appropriée d'ici la fin de l'année 2008* », a-t-elle réaffirmé jeudi.

Rappelons qu'en juin dernier, la Commission a imposé une nouvelle grille de tarifs aux opérateurs. Le prix d'une communication passée à l'étranger sera plafonné la première année d'application de cet accord à **49 centimes d'euro la minute**. La limite sera de **24 centimes** pour un appel reçu à l'étranger.

Les appels sortants seront plafonnés à **43 centimes** dans trois ans, les appels reçus à **19**.